

Eure : mobilisation contre la fermeture d'une classe en maternelle



Les parents d'élèves du Manoir-sur-Seine se sont mobilisés lundi 3 mars 2025 pour protester contre la fermeture annoncée d'une classe Photo Paris Normandie

Face à la menace de fermeture d'une classe à l'école maternelle du Manoir-sur-Seine, parents d'élèves et élus se mobilisent. Une pétition en ligne est lancée, et une journée « école morte » est prévue.

La carte scolaire, tombée mardi 25 février 2025, a confirmé une menace de fermeture d'une classe à l'école maternelle Yannick-Bayart, au Manoir-sur-Seine, près de [Pont-de-l'Arche](#).

Une annonce qui suscite l'inquiétude des parents d'élèves et des élus locaux. Dès ce lundi 3 mars 2025, des parents d'élèves et des représentants élus se sont rassemblés devant l'établissement pour exprimer leur opposition à cette décision. Une journée « école morte » est également envisagée pour le vendredi 7 mars 2025.

Une pétition en ligne pour sauver la classe

Le maire de la commune, Daniel Bayart, a rapidement réagi en dénonçant une décision aux conséquences néfastes pour les jeunes élèves. Il a reçu le soutien du conseiller départemental Arnaud Levitre, qui s'inquiète des effets de cette fermeture sur la qualité de l'enseignement.

« Nous constatons avec inquiétude la possible fermeture d'une classe à l'école maternelle Yannick-Bayart. Cette décision nuirait à l'éducation de nos enfants et aurait des répercussions néfastes sur la qualité de l'enseignement. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire. Nous devons agir pour empêcher cette fermeture », affirme-t-il. Il appelle également les habitants à signer une pétition en ligne.

54 inscriptions prévues

L'effectif actuel de l'école est de 60 enfants, et seules 54 inscriptions sont prévues pour la rentrée de septembre. Un chiffre en deçà du seuil exigé par l'académie, qui justifie ainsi la suppression d'une classe. Mais selon la municipalité, cette projection ne prend pas en compte l'évolution démographique de la commune. « L'académie ne tient pas compte des projets municipaux. Un lotissement est actuellement en construction », soulignent le maire et le conseiller départemental.

Les élus annoncent qu'ils adresseront un courrier à l'académie pour demander le maintien de la classe et défendre l'avenir éducatif des jeunes élèves de la commune.